

Théméricourt, le 9 mars 2023

*A l'attention des Maires des communes  
du Parc naturel régional du Vexin français*

Nos réf. : BD/FR/MLa 2023/0498

**Objet : Action commune LPO/Parc sur les hirondelles et martinets**

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

En tant que Maire, vous êtes confronté à de nouveaux défis liés à l'évolution de l'environnement dans votre commune. Qu'ils soient citadins ou ruraux, vos administrés attendent de vous un cadre de vie agréable. Et la nature en est un composant important.

Au printemps, l'arrivée des hirondelles et des martinets reste un événement pour les habitants.

C'est pourquoi, une opération de sensibilisation inédite et baptisée « Le retour des hirondelles » est déployée en France par la Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO) pendant trois mois sur BFMTV. Cette opération d'envergure, qui permettra aux Français de suivre et de déclarer l'arrivée de ces oiseaux migrateurs, sera relayée à l'échelle locale sur le site du Parc.

Cet événement national donne l'opportunité de se mobiliser pour cette espèce. En effet, le constat est sans appel, les effectifs des populations nationales d'Hirondelle des fenêtres et d'Hirondelle rustique ont diminué depuis 2001 de plus de 23%, et ceux du Martinet noir de 46% (Museum National d'Histoire Naturelle).

La destruction des nids, notamment au cours de travaux réalisés sur les bâtiments, est une des causes de l'effondrement de leurs populations. Or, elle peut et doit être évitée.

Ces trois espèces d'oiseaux sont protégées par le Code de l'Environnement. En effet, l'Article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection énonce : « Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs ou des nids ».

En tant qu'élu, vous pouvez contribuer à préserver les nids des espèces protégées au sein de votre commune.

Plusieurs actions peuvent être envisagées :

- La réalisation d'un inventaire et d'une cartographie des nids par des opérations de sciences participatives.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS • Maison du Parc • 95450 Théméricourt • Tél : 01 34 48 66 10  
E-mail : [contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr) • Site Internet : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

- Une attention particulière lors de la délivrance de permis de construire ou de rénovation. Avant travaux, il conviendrait de rechercher l'existence de nids, de rappeler la loi à l'intéressé et d'engager, si besoin, des solutions alternatives comme le remplacement par des nids artificiels.
- Une opération de sensibilisation des habitants à l'enjeu de la préservation des nids via un article dans votre bulletin municipal ou sur le site de la mairie.
- La diffusion de conseils auprès de vos administrés pour limiter les désagréments liés aux projections de salissures.

La LPO et le Parc sont à votre disposition pour vous fournir des outils d'information et des pistes d'actions pour protéger au mieux ces espèces et favoriser la biodiversité dans votre commune.

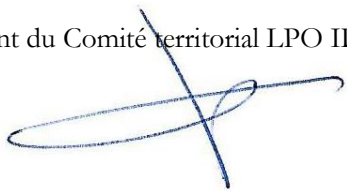
Contacts : [m.ladislas@pnr-vexin-francais.fr](mailto:m.ladislas@pnr-vexin-francais.fr)  
[groupe.vbs@lpo.fr](mailto:groupe.vbs@lpo.fr)

Plus d'informations sur le site du Parc ([www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)) ou de la LPO ([www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)).

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la LPO,  
François GROSS,

Président du Comité territorial LPO IDF



Pour le Parc naturel régional du Vexin français,  
Benjamin DEMAILLY,

Président du Parc

